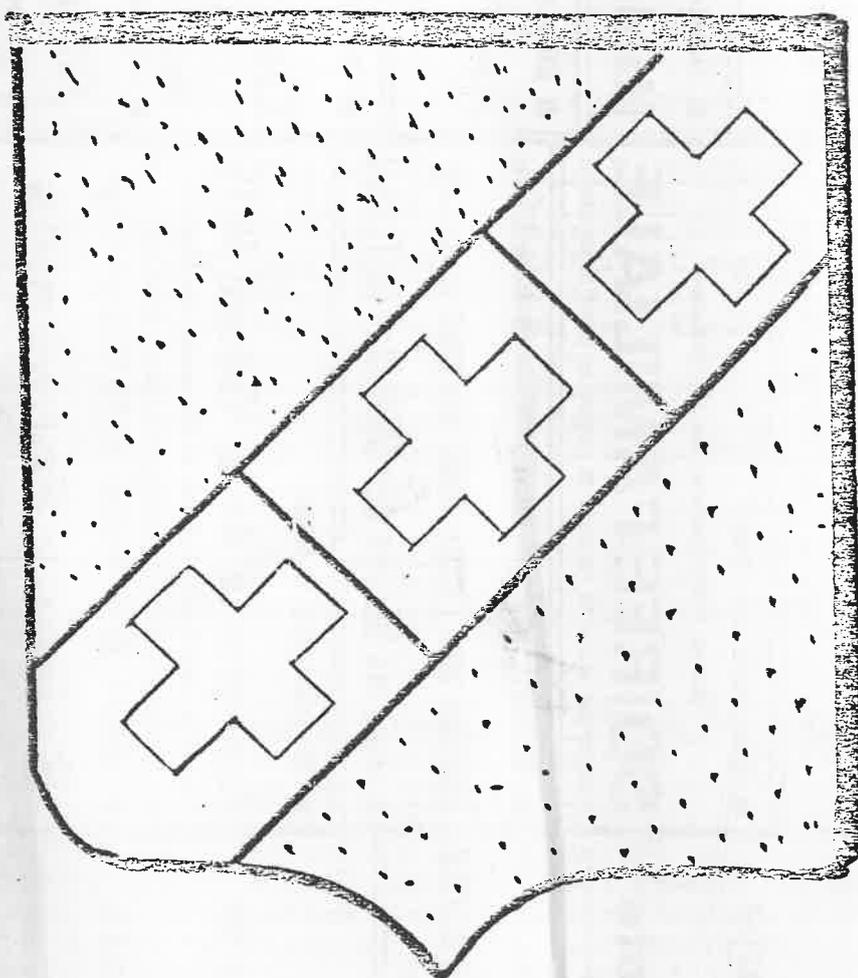


MAULDE INFOS



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 88

Numéro: 15

MAULDE

• Dimanche 3 Janvier - en Mairie, 11 h.

Cérémonie des Vœux du Maire

• Dimanche 24 Janvier - 16 h.

«Café du Port Arthur»

Leçon de Jardinage

Après la leçon de Jardinage

Concours de Belote

organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

• Samedi 20 Février - aux Écoles, 18 h.

Carnaval-Party pour Enfants

organisé par l'Amicale Laïque

• Dimanche 21 Février

«Café du Port Arthur»

Leçon de Jardinage

Après la leçon de Jardinage

Concours de Belote

organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

• Dimanche 20 Mars - 10 h. (Départ aux Écoles)

Parcours du Cœur

organisé par l'Amicale Laïque

18 h. 30 Café du Port Arthur **Leçon de Jardinage**

Calendrier des Fêtes et Manifestations

1988

• Samedi 2, Dimanche 3, Lundi 4 Avril

• Samedi 9, Dimanche 10 Avril Salle Communale

6^e Tournoi de Billard

- par équipes de 5 Joueurs -
organisé par le Billard-Club Mauldois

• Samedi 23 Avril à partir de 20 h.

Salle Paroissiale de Mortagne

SOIREE FAMILIALE

organisée par le Comité Paroissial de Maulde, au profit de ses œuvres

• Dimanche 1er Mai 9 h. à 13 h.

Marché aux Fleurs dans les rues du village

En Mairie, 11 h. Remise des Médailles du Travail

• Dimanche 8 Mai

Anniversaire de la Victoire 1945

- Défilé avec Dépôt de Gerbe au Monument aux Morts -

• Samedi 14 et Dimanche 15 Mai au Port Arthur

Soirées Familiales

au profit des Anciens, organisées par les Gais Pilsers

• Dimanche 15 Mai Salle des Fêtes de Mortagne

Tournoi de Tennis de Table organisé par l'Amicale Laïque

• Dimanche 5 Juin

9 h. **Journée "Portes Ouvertes"**

à la caserne J.-M. DELANGLEZ

12 h. 30 **Repas Campagnard**

organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

• Samedi 18 Juin

Marché aux Puces

organisé par l'Amicale Laïque

• Dimanche 19 juin

Aux Écoles

FETE SCOLAIRE et DISTRIBUTION des PRIX

organisées par l'Amicale Laïque

• Du Samedi 25 au Lundi 27 Juin

Ducasse de la Place

Attractions Foraines - Jeux Divers

• Dimanche 26 juin

Course Cycliste Cadets

organisée par Sports et Loisirs

• Samedi 9 juillet 8 h. à 12 h. face à la Mairie

Don du Sang

Le Mot du Maire

Mes Chers Amis,

La récente publication du "Bulletin d'Information n°4" m'a contraint de changer quelque peu la formule et le contenu du traditionnel "Mot du Maire" ouvrant chaque Numéro de "Maulde Infos". Je m'étais pourtant bien promis de ne jamais répondre aux attaques et insinuations de tous ordres, me refusant ainsi à jouer le jeu de la surenchère et de la polémique. Cependant les circonstances actuelles font que je ne peux plus résister d'avantage au désir de mettre certaines choses au point, le Bulletin de Monsieur Dernoncourt et de ses collaborateurs me fournissant cette occasion.

Tout d'abord, j'avoue mon indignation à constater la façon dont Monsieur Dernoncourt et ses collaborateurs utilisent la mémoire de mon prédécesseur pour introduire leurs attaques envers la gestion communale du Maire en poste actuellement. Pourquoi, en effet, n'aurai-je plus présent à l'esprit tout ce que Monsieur Delanglez a fait pour la Commune de Maulde ? Pourquoi, et dans quel but, poursuivrai-je une politique contraire à celle qu'il aurait poursuivie s'il était encore parmi nous ? Il avait, tout comme moi, le seul souci du bien public, sans parti pris aucun. Tout le monde peut-il en dire autant, à l'heure actuelle ?

il s'agit d'un simple habillage de choses

Le Bulletin affirme que "le 15 novembre dernier, l'un des projets conçus dès 1985 tant au niveau de la réalisation que du financement (à savoir l'aménagement du nouveau dépôt des sapeurs pompiers) a connu son achèvement". Faut-il rappeler que les travaux n'avaient guère avancé d'un pouce entre avril 1986 et février 1987. Pourquoi l'adjoint qui a tenu les rênes de la gestion communale pendant 8 mois, n'a-t-il pas fait le nécessaire auprès des sapeurs du CPI pour débloquer de façon décisive l'avance des travaux en 1986 ? Le financement était prévu en 1985 ? Pourquoi a-t-il fallu ajouter de l'argent aux budgets supplémentaires de 1986 et 1987 ?

*blessure
more*

Quant à la salle des fêtes, elle ne pouvait être rénovée avant le départ de nos pompiers !!! Et cela, tout le monde le sait. Il était donc matériellement impossible de faire démarrer les travaux avant !!!

Le site informatique vient d'être mis en place : Le local était (soit disant) prêt depuis longtemps !

Le club du 3ème Age fonctionne : Le local était lui aussi prévu depuis longtemps dans l'ancien logement de fonction. N'empêche que l'instituteur logé a quitté ce logement fin 1985 ! N'empêche que l'ouvrier communal a été recruté en mai 1985 ! 8 mois d'intérim, c'est plus qu'il n'en fallait pour faire aménager et ouvrir le club informatique ou le club des Aînés ! Pourtant c'est en 1987 que tout cela a fonctionné ! Entre le dire et le faire, il y a de la différence !

Le matériel est toujours dans le matériel

matériel en fait ?

La zone de sports et loisirs était, elle aussi, prévue ! Le financement de l'achat des terrains est toujours disponible. Tout cela est exact. Mais vous oubliez de dire, que suite à une réunion des différents "financeurs", on apprenait que le projet se montait à quelques 800 millions de centimes, pour une subvention de 50 millions de centimes ! Même un simple terrain de football coûterait la bagatelle de 20 millions de centimes. Les Mauldois trouveront-ils sage et rationnel d'investir les deniers communaux dans l'achat de terrains dont la commune ne saura que faire dans l'immédiat. En attendant, nos enfants font du football ! Et cela ne coûte pas un centime à la commune.

ça coûte projet symphonie de maire vous êtes - au bureau el me s'able devant etc patant

C'est cela qu'il fallait écrire dans le Bulletin.

La cantine scolaire vient d'ouvrir. Les rédacteurs du Bulletin m'accordent un bon point !!!! Sachez, Messieurs, que je ne suis pas en poste à la tête de la commune pour glaner des "bons points" ou des "lauriers". Comme disait le regretté Raoul de Godeswaervelde : "Je ne suis pas de ceux qui descendent de voiture pour regarder passer leur figure" !!! Faut-il vous rappeler que cette cantine aurait pu fonctionner avant, en 1986 par exemple, si le local de la rue de la Basse Fosse avait... Mais je me répète !!! Entre le penser et le réaliser, il y a une différence !

Le tubage des fossés, Rue de Chorette, promesse électorale !!

Qui, d'entre nous, accepterait de respirer les effluves nauséabondes qui se dégagent de ces fossés, pendant les chaleurs, l'été ? Oseriez vous nier, Monsieur Dernoncourt, que vous étiez d'accord pour demander aux riverains de participer aux frais ? Vous avez même suggéré, personnellement, de réunir ensemble les riverains des deux lotissements ! Bien-sûr, vous étiez absent lors de cette réunion !!! Pourquoi ? Eh puis, avez vous désapprouvé, lorsque les agriculteurs et les propriétaires de la Rue de Chorette ont, eux aussi, participé aux frais de curage de leurs fossés ?

Les impôts locaux ! Parlons-en !!!

D'abord, ils seront trop lourds ! (propagande électorale oblige !). Puis, ils ne sont pas assez élevés (esprit de contrariété oblige !). Enfin, ils ne doivent plus augmenter (mauvaise foi oblige !) puisque des entreprises (une entreprise !!!) parlent de s'implanter chez nous. Est-ce la faute des Mauldois et de la Municipalité si notre Commune est loin de tout axe routier, loin de toute gare ? Est-ce la faute des entreprises si les taxes sur le foncier non bâti sont si hautes (et vous voulez les augmenter) ou si l'on n'exonère pas de Taxe Professionnelle pendant quelques années les entreprises désireuses de venir chez nous ?

Faut-il rappeler aux Mauldois l'avenir sans lendemain de la commission à l'urbanisation créée pour faire venir des promoteurs à Maulde ?? Où sont-elles ces maisons que vous alliez faire sortir de terre ? Les promoteurs n'ont-ils pas répondu que, au sein de la conjoncture actuelle, Maulde n'était pas une valeur sûre ? Personne ne vous l'a jamais reproché, Monsieur Dernoncourt, parce que ce n'était pas logique de le faire ! Dois-je comprendre que cette logique n'est plus la vôtre ?

Un adjoint démissionne !!! Avait-il signé un contrat ? un engagement ? N'était-il pas libre de reprendre sa parole ? Lorsque nous avons, voici quelques années, au sein du Conseil, enregistré la démission de l'un des nôtres, en avez vous fait des gorges chaudes ?

Voilà, mes Chers Amis, ce que j'avais à répondre ! Certains me trouveront peut être virulent aujourd'hui. Il est vrai que je suis d'un naturel patient et plutôt pacifique. Mais la patience comme toute vertu humaine, est chose fragile. Et, aujourd'hui, les limites de ma patience sont dépassées. "Tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse !" dit-on. Comme dans toute institution démocratique, l'opposition a droit de cité au sein de notre Conseil Municipal. Et autant je conçois la conjugaison de "j'oppose" à tous les temps et à tous les modes de la construction, autant je déteste la conjugaison de "j'oppose" à tous les temps et à tous les modes de la mesquinerie, du dénigrement et de la mauvaise foi.

Votre Maire,
P. DELTOMBE

- pédales l'école - terrains terrains
- clôture des écoles - cloches église
(avec tête)
- place et rue du pot
- ravin de la du case Jean

preuves que
vous sommes de
bonne foi

il le fait bien
plus de fois et
promesse
pas tous ?

est devague
et fallait dire
+ clairvoyant
dans le budget
87

Faut-il rappeler
où est l'information
Est-ce un secret

Van dillez monsieur
le maire de la bourse
de 8 mois et l'important que
Vobis avertis

Mul-mul

Les Voeux du Maire

Discours du dimanche 3 janvier 1988

Mesdames, Messieurs, très chers amis,

J'ai vraiment peine à croire qu'une année s'est déjà écoulée depuis que je vous ai accueillis ici même début 1987 pour la traditionnelle cérémonie des voeux. Et pourtant la réalité est bien là, l'année 1988 nous tend les bras. Que nous réserve-t-elle? Car, il faut bien l'avouer, c'est toujours avec une joie mêlée d'une certaine appréhension que l'on part pour cette aventure de 365 journées que sera l'année nouvelle. Il faut sans cesse se tenir prêt et faire face à toutes les éventualités, en se disant que l'on est rarement seul.

Ainsi, personnellement, je remercie aujourd'hui toutes celles et tous ceux qui, au cours de l'année, m'ont apporté leur aide et leur soutien.

C'est d'abord à mes collaborateurs du Conseil Municipal que je m'adresserai, Adjoints et Conseillers. Tous m'ont été d'un précieux secours, au moment de prendre les décisions qui engagent l'avenir de notre village. Et si nos opinions divergent parfois, je sais néanmoins que nous poursuivons un seul et même but, servir les intérêts de notre Commune.

Je remercie aussi chaleureusement l'Adjudant DEMESSANCE, le Chef LIS, les cadres et les sapeurs du Corps de Première Intervention, pour leur collaboration et l'excellent travail qu'ils ont accompli au service de la population, lors des 25 sorties effectuées au cours de l'année 1987.

Je remercie de la même manière le Chef EIL et les Gendarmes de la Brigade de Mortagne, pour l'excellent travail de prévention et de surveillance accompli, travail le plus souvent effectué en collaboration et en parfaite harmonie avec nos sapeurs pompiers.

Je remercie également les autres administrations et services, en particulier les Douanes et l'Equipement, pour les conseils qu'ils nous communiquent au moment de monter les dossiers.

Puisque nous sommes au chapitre des travaux, je remercie ici Monsieur GRIFFA, notre ouvrier communal, pour la qualité exceptionnelle des travaux qu'il a exécutés pour le compte de la Commune. Ses compétences professionnelles n'ont d'égales que sa courtoisie et sa bonne humeur, qui font l'unanimité de tous les Fauldois. Je remercie et félicite également les Jeunes T.U.C qui, tant avec Monsieur GRIFFA qu'avec Madame DELACHERRIE secrétaire de Mairie, se dévouent au service de notre Commune dans des conditions qui sont loin d'être les meilleures.

Je rends hommage au dévouement et à la conscience professionnelle de notre personnel enseignant à qui revient la difficile mais exaltante mission de guider nos enfants sur les premiers sentiers de la vie. A l'équipe enseignante, je joins aussi toutes les personnes qui œuvrent pour le mieux être et le confort de nos enfants : personnel de service et personnel bénévole d'encadrement de la cantine et des écoles municipales de sport, sans oublier les animateurs du Centre de Loisirs. Tous, je les remercie et les encourage à persévérer dans leur entreprise.

Enfin, je n'oublierai pas de remercier et de féliciter toutes les associations, toutes les sociétés locales qui, du 1er janvier au 31 décembre, mettent tout en oeuvre pour l'animation de notre village. La vie d'une commune passe nécessairement par la vie associative; qu'elles occupent des jeunes ou des anciens, qu'elle anime des activités sportives ou culturelles, chaque association est indispensable à l'épanouissement de la Commune et de ses habitants. La vie associative est le reflet de la vitalité d'un village et je souhaite qu'elle ne cesse de fortifier et de rayonner aux quatre coins de la Commune.

La page 1987 de l'histoire de notre Commune est à peine tournée qu'il faut envisager d'écrire la page 1988. Je ferai en sorte qu'elle soit aussi remplie que la page 1987. Cette année a vu en effet la concrétisation de nombreux travaux et projets : chauffage d'un préau transformé en salle de sports, remise en état des locaux accueillant le club du 3ème âge tant attendu et également depuis la rentrée scolaire un club informatique et la cantine scolaire municipale, réfection de la Rue du Mortier et de la Basse Fosse, achèvement et inauguration de la Caserne des Pompiers JM DELANGLEZ, poursuite des travaux de relevage et de curage des fossés, l'ouverture d'une permanence en Mairie le samedi par le Maire et les Adjoints.

Et pour 1988? Le programme d'assainissement et de tubage des fossés de la Rue de Chorette sera entrepris dans le courant de l'année, du moins pour une première tranche. 1988 verra aussi la mise en chantier de l'aménagement de la future Salle des Fêtes; les travaux devraient démarrer dès les premières semaines de janvier. La réfection des voies communales sera poursuivie, avec un réaménagement et un élargissement de la Rue du Bois, la rénovation du trottoir devant l'Eglise et la future Salle des Fêtes et l'aménagement d'un parking autobus. Tout cela sans parler des menus travaux exécutés par notre ouvrier communal.

Je m'adresserai maintenant aux différentes familles qui représentent une rue ou un quartier de notre Commune. Les enfants dont vous avez su vous entourer constituent votre fierté. Mais ils sont aussi le symbole de la jeunesse, donc de l'avenir de notre village. Le devenir d'une commune comme la notre, ce n'est pas seulement l'affaire du Conseil Municipal, c'est aussi l'affaire de toute la population.

Bien sur, les difficultés de tous ordres n'épargnent personne; chômage, maladie, solitude, incompréhension viennent souvent à bout des volontés les plus tenaces. Et notre première réaction, dans bien des occasions, c'est de trouver un coupable, ou plus exactement un responsable. Alors, on se met à protester, à crier, à vociférer, dans l'obscurité, parce que les difficultés sont un peu comme la nuit qui vient chasser le soleil. Mais s'il est facile de crier dans le noir, il est tout aussi facile d'allumer une petite lampe, la petite lampe de l'espoir et de la volonté d'en sortir pour que triomphent un mieux-vivre, un mieux-aller. Et cette petite lampe, nous l'avons tous au fond de nous mêmes, au fond de notre coeur. Si nous pensons à allumer nos petites lampes de la solidarité et de l'espoir au bon moment, il y a à parier que la nuit de l'indifférence et de la grogne reculera d'une façon décisive.

C'est ce que je vous encourage à faire, mes chers amis, au cours de cette année 1988. Ca ne coûte rien d'essayer et comme dit le proverbe : l'essayer, c'est l'adopter.

C'est dans cette optique que je vous souhaite, à toutes et à tous, une EXCELLENTE ANNEE 1988.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 4 septembre

Création d'une cantine scolaire. Cela pour maintenir le nombre d'élèves. Le Conseil demande à M le Maire de signer la convention avec le traiteur. Nécessité de créer une régie et de nommer un régisseur pour percevoir le prix des repas. M GRAS, ayant remis un prix ferme jusqu'au 28.02.1988, le Conseil fixe à 13 F le prix du repas jusqu'à cette date. L'agent spécialisée de l'école maternelle accepte de surveiller la cantine en échange du nettoyage de la classe qui sera fait par la T.U.C.

Local des pompiers. M le Maire expose au Conseil que pour terminer l'aménagement du local des pompiers il faut prévoir de nouveaux crédits. Le Conseil demande à M le Maire de procéder à une ouverture de crédits de 30.000F.

Ecole intercommunale de musique. La commune de Thun se désolidarise du SIVOM et décide de donner par élève de l'Ecole 100F et non plus 500F. En 1987, le coût par élève est de 700 F; Un supplément est à prévoir au budget supplémentaire (env 3000 F).

Divers. Lettre du SIAN concernant la mise au tout à l'égout. Demande de la Commune à SAHRNORD pour l'entretien du bâtiment du 118 Grand Rue. Indemnité de logement : affaire Mme CABUSAT; Commune de Maulde. Arrivée des appareils au site informatique. Achat de 2 appareils respiratoires et de 2 bouteilles de recharge pour les pompiers.

Réunion du 24 septembre

Compte administratif 1986.

Divers. Assainissement : tubage des fossés de la Rue de Chorette; Salle de sports au Collège de Mortagne.

Réunion du 16 octobre

Mise au point de l'inauguration de la Caserne des Pompiers

Transformation du Centre de Secours de St Amand en C.P.I.

Tubage des fossés de la Rue de Chorette

Indemnité de logement des instituteurs

Embauche de Mme DELANGLEZ en remplacement de Mme BIREMBAEU; reclassement du personnel communal.

Devis Salle des Fêtes. Matériaux : 219156F, M.O 13832F, entreprises 126653 F, soit un total des travaux de 359647 (HT) plus les honoraires d'architecte.

Réunion du 13 novembre 1987

Transformation du Centre de Secours de St Amand

Modification des plans de la Salle des Fêtes

Compte rendu de la réunion du C.R.A.R (reprofilage des fossés secondaires).

Maintenance du site informatique. Après avoir entendu les explications de M SOUCHET (LÉANORD) et après discussion le Conseil décide de prévoir la maintenance de la tête de réseau seulement. Le coût de l'opération se monte à 1100F (HT) par an avec retour en usine (non sur site). Une réunion sera programmée prochainement afin d'élaborer une convention d'utilisation du matériel.

Réunion du 11 décembre

Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée au 15.12.1987

Réunion du 15 décembre

Budget supplémentaire 1987

Choix des entreprises pour la Salle des Fêtes. Charpente : FARINAUX à Bruille; toiture : CAPELLE à Maulde-Mortagne

Subventions spécifiques DGF 88 pour les communes de moins de 2000 habitants

Programmation 88 des travaux de voirie communale

Compte rendu de la réunion avec les "financeurs" de la zone de loisirs (terrain de dépôt).

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Credits ouverts ou recettes prévues	Mandats émis ou titres émis	Depenses engagées non mandataées ou recettes justifiées à réaliser
60	Depenses et fournitures	134 950	119 481 31	45 000 00
61	Frais de personnel	3 375 98	3 217 96 82	
62	Impôts et taxes	9 602	3 602 00	
63	Travaux et services extérieurs	202 426 35	122 100 07	
64	Participations et contingents	4 051 495	3 212 993 96	45 000 00
65	Allocations - subventions	18 144	16 094 00	
66	Frais de gestion générale	79 640	78 708 91	
67	Frais financiers	18 600	18 687 93	
68	Dotations aux amortissements et provisions			
69	Charges exceptionnelles			
82	Charges antérieures			
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement	119 399 44		
	Recettes de fonctionnement	1 322 490 92	1 322 131 92	
70	Produits de l'exploitation	3 850	3 997	
71	Produits domaniaux	13 200	8 698 90	
72	Produits financiers	8 3	8 260	
73	Recouvrements - subventions	18 209	18 186 81	
74	Dotations versées par l'Etat	4 872 247	4 774 43 00	
75	Impôts indirects	56 930	67 164 83	
76	Impôts directs autres que contributions	5 228 833	5 330 68	
77	Contributions directes			
78	Travaux d'équipement en régie et autres			
79	Produits exceptionnels	216 550 82	216 550 82	
82	Produits antérieurs			
	Deficit de fonctionnement de clôture			324 359 66
	Excédent de fonctionnement de clôture			

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Prevu	Réalisé	Reste à réaliser
06	Deficit d'investissement reporté			
	Depenses d'investissement	404 574 90	582 007 14	313 118 00
13	Frais extraordinaires	325 000	325 000	
16	Remboursement d'emprunts	9 606	9 604 94	
18	Règlement de dettes à long ou moyen terme sans receipt de fonds			
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	125 594	32 374 48	87 778 00
23	Travaux de bâtiment et de genre civil	444 350	215 024 72	225 310
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements versés			
	Recettes d'investissement	904 574 90	798 085 32	44 412 00
06	Excédent d'investissement reporté	154 138 43	154 138 43	
10	Subventions d'équipement, dons et legs	73 782 00	29 370	44 412 00
	Dons	200 000 00	200 000 00	
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement	119 399 44		
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires		21 884	
14	Participations à des travaux d'équipement TVA	22 255 00	22 32	
	TVA	15 000 00	3 718 9	
	D.G.E.			
16	Produits des emprunts	500 000	500 000	
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements récupérés			
	Deficit d'investissement de clôture			2 687 06
	Excédent d'investissement de clôture			166 078 18

SECTION D'INVESTISSEMENT - vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Reste à réaliser	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses d'investissement	3.13.118	4.01.990	4.01.990
06	Déficit d'investissement reporté			
13	Frais extraordinaires			
16	Remboursement d'emprunts			
18	Règlement de dettes à long ou moyen terme sans récept. de fonds			
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	8.7.778	1.10.778	1.10.778
23	Travaux de bâtiment et de génie civil	2.2.3.340	2.9.1.212	2.9.1.212
25	Prêts et avances à long ou moyen terme			
26	Acquisition de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements versés			
	Recettes d'investissement	44.412	4.01.990	4.01.990
06	Excédent d'investissement reporté			
10	Subventions d'équipement, dons et legs	44.412	1.66.078	1.66.078
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement		1.91.000	1.91.000
13	Amortissement et reprises de frais extraordinaires			
14	Participations à des travaux d'équipement			
16	Produits des emprunts			
21	Aliénation de biens meubles et immeubles			
23	Facturations de travaux			
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme			
26	Aliénation de titres et valeurs			
27	Dépôts et cautionnements récupérés			
	Déficit d'investissement de clôture			
	Excédent d'investissement de clôture			

SECTION DE FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble

Chapitres	Libellés	Pour mémoire - budget primitif	Rappel des restes au 31/12/86 ou des titres restant à émettre	Propositions globales du maire	Votes du conseil municipal
	Dépenses de fonctionnement	1.19.1.979	4.5.000	4.4.5.892	4.4.5.892
60	Dépenses et fournitures	1.2.1.750		2.8.8.92	2.8.8.92
61	Frais de personnel	3.6.0.231		1.0.000	1.0.000
62	Impôts et taxes	4.000			
63	Travaux et services extérieurs	1.6.8.580		97.000	97.000
64	Participations et contingents	3.4.9.000	4.5.000	1.13.000	1.13.000
65	Allocations - subventions	2.2.6.40			
66	Frais de gestion générale	6.6.0.00		6.000	6.000
67	Frais financiers	6.7.9.76			
68	Dotations aux amortissements et provisions				
69	Charges exceptionnelles				
82	Charges antérieures	4.3.712		1.9.1.000	1.9.1.000
83	Prélèvement pour dépenses d'investissement				
	Recettes de fonctionnement	1.19.1.879		4.4.5.892	4.4.5.892
70	Produits de l'exploitation	3.910		1.0.650	1.0.650
71	Produits domaniaux	2.3.000			
72	Produits financiers	2.218			
73	Recouvrements - subventions	1.0.340		2.772	2.772
74	Dotations versées par l'Etat	4.9.6.803		5.0.846	5.0.846
75	Impôts indirects	4.3.200		1.7.044	1.7.044
76	Impôts directs autres que contributions				
77	Contributions directes	6.14.208		4.0.220	4.0.220
78	Travaux d'équipement en régie et autres				
79	Produits exceptionnels				
82	Produits antérieurs			3.24.360	3.24.360
	Déficit de fonctionnement de clôture			0	0
	Excédent de fonctionnement de clôture			0	0

L'Amicale Laïque

Lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 1987, le Comité a été renouvelé. On notera :

M Lucien TRICART Président d'Honneur
Mme Nicole BOUCHEZ Présidente, responsable de la gymnastique féminine
Mme Claudine COUCHET Vice-Présidente, responsable du Tennis
M Jean Claude LOHEZ Secrétaire
Mlle Sylvie ADAMICK Secrétaire Adjointe
M Didier NARTHE Trésorier
M Gilbert FOURNIER Trésorier Adjoint
Mme Françoise HENIGAULT, MM Guy GUIGLAIN et Pascal MIXE Commissaires aux Comptes
M Xavier COOLS responsable du Tennis de Table
M Bernard WAUQUIEZ responsable du Cross
Mme Marie Claire RABAT Directrice d'Ecole

Calendrier des Fêtes et Manifestations pour 1988

Samedi 20 février : Carnaval Party
Dimanche 15 mai, toute la journée : Tournoi de Tennis de Table à la Salle des Fêtes de Montagne
Samedi 18 juin : Marché aux Puces
Dimanche 19 juin : Fêtes des Ecoles
Dimanche 20 novembre : 9ème Cross-country
Samedi 10 décembre : Fête de Noël

Résultats de la section Tennis de Table

Critériums individuels de secteur

Seniors : 12ème Bruno BLACSINSKI
14ème Michel FLOUVIET
Cadets : 1ème Grégory COUCHET
Minimes : 2ème Hervé DELCROIX
Benjamins : 2ème Jérôme CRUDENAIRE
5ème Fabien BOUCHEZ

Sont qualifiés pour le critérium départemental : Bruno BLACSINSKI, Grégory COUCHET, Hervé DELCROIX et Jérôme CRUDENAIRE.

Résultats du Championnat

Division d'Honneur : Maulde est 7ème avec 10 points
Division 3 : Maulde est 2ème avec 19 points
1ère Division Jeunes : Maulde est 1er avec 15 points

Bilan de la section Cross

Nos jeunes Mauldois se sont brillamment défendus au cross de St Sauveur en Belgique le 08.11.1987 et à Faumont le 20.12.1987.

Le 8ème Cross-country de Maulde se déroula le 22.11.1987 et remporta un vif succès avec 320 participants. Notre équipe participa également aux Départementaux UFOLEP à Feignies le 06.12.1987.

Voici les principaux résultats.

8ème Cross-country de Maulde

Benjamins	Minimes Garçons
2ème Marjorie ARNOUCHE	1er Fabien FINET
15ème Anne Sophie DELILE	2ème Fabien BOUKLA
Benjamins	3ème Hervé DELCROIX
1er Giovanni BERGNO	8ème Daniel DEBRUYKER
7ème Jérôme FLICHART	23ème Bruno DELILE
10ème Abdelaziz TAGHLI	27ème Xavier WAUQUIEZ
14ème Ludovic BERGNO	Cadets Garçons
15ème Laurent MUSIALIK	1er David DESCARPENTRY
17ème Fabien BOUCHEZ	4ème David LETELLIER
22ème Jean Stéphane MUSIALIK	9ème Samuel VERDONCK
	12ème Franck DEBRUYKER
	16ème José ARNOUCHE
Juniors Garçons	Seniors Garçons
5ème William DELFERRIERE	9ème Alexandre FREDERIC
Seniors Filles	10ème Bernard WAUQUIEZ
2ème Rebecca FREDERIC	

Classement Inter-équipes

Victoire de Maulde en Benjamins G, Minimes G, Cadets G.

Départementaux UFOLEP à Feignies (08.12.1987)

Benjamins

1er Jérôme FLECHART
4ème Ludovic BERGNO
6ème Fabien ROUCHEZ
8ème Laurent MUSIALIK
16ème Jean Stéphane MUSIALIK
Benjamins
2ème Marjorie ARMOUCHE
12ème Anne Sophie DELILE

Minimes Garçons

1er Fabien FINET
2ème Fabien BOUKLA
6ème Daniel DEBRUYKER

Cadets Garçons

1er David DECARPENTRY
4ème David LETELLIER
7ème Mohamed TAGHLI
9ème Samuel VERDONCK
12ème Franck DEBRUYKER
Seniors Filles
1ère Rébecca FREDERIC

Seniors Garçons

8ème Bernard WAUQUIEZ
12ème Dominique SAEN

Classement Inter-équipes

Maulde est premier en Benjamins G, Minimes G, Cadets G

Bernard WAUQUIEZ, responsable du Cross communique :

L'Amicale Laïque de Maulde, section Cross, compte 25 licenciés pour la saison 1987-1988. Un appel est lancé aux jeunes désireux de pratiquer la course à pied, plus spécialement aux garçons et filles âgés de 10 à 14 ans. Ils seront accueillis avec bienveillance par les anciens, même s'ils ne sont pas champions.

Si vous êtes intéressés par la pratique d'une activité saine et de plein air, une école de courage et de persévérance, présentez vous à l'entraînement qui se déroule tous les mardis à 18h à l'Ecole de Maulde.

L'Amicale Laïque remercie vivement toutes les personnes qui l'ont aidée par l'achat de cartes de soutien et les généreux donateurs qui ont participé à l'achat des coupes, et présente ses meilleurs vœux pour 1988 aux Mauldoises et aux Mauldois.

Club Informatique

Grace à la mise à disposition d'un matériel informatique performant et moderne par le Conseil Régional, l'Amicale Laïque propose aux adultes et aux jeunes intéressés un Club Informatique.

Une première séance pour l'organisation et les inscriptions est prévue le samedi 30 janvier à 15 heures au site, rue de la Rasse Fosse.

Les droits d'inscription sont fixés à 100 F par adulte et 75 F par enfant (50 F à partir du 2ème enfant d'une même famille), plus une acote d'assurance (FLASEN) d'un montant de 30 F pour les adultes et de 7 F pour les enfants, pour ceux qui n'en sont pas encore titulaires. Ces droits permettront le fonctionnement du club (achat de matériel, fournitures,...).

Les séances sont prévues les vendredi soir, samedi après-midi et dimanche matin, suivant les souhaits et convenances des membres et animateurs.

Toutes les personnes intéressées sont donc invitées à venir ce jour là pour prendre leur inscription et faire part de leurs souhaits afin d'organiser les séances ultérieures.

Quoi de neuf aux Ecoles ?

CONSEIL D'ECOLE DU 20.12.1987

Membres présents : Mme DESESPRINGALLE, déléguée départementale de l'Education Nationale
M DELTOUBE Maire, Mme SIMON Adjointe
Mme MENIGAULT, MM ROUCHEZ, GINOUX, MUSIALIK, SOUCHART du Comité de parents
le personnel enseignant de l'Ecole

Déroulement de la séance

Mme RABAT accueille les membres présents.

Monsieur le Maire fixe au 11.02.1988 et au 24.05.1988 les journées de congés mobiles accordées pour l'année scolaire 1987-1988.

La fête scolaire est fixée au dimanche 19.06.1988. A cette occasion l'exposition des travaux d'élèves se déroulera dans le local municipal (cantine et club des aînés) à proximité de la salle d'informatique. Les élèves feront ainsi connaître aux parents et amis de l'école les travaux manuels traditionnels mais aussi ceux réalisés en informatique.

La sortie au Cirque éducatif de Douai est prévue le 08.03.1988 après-midi. Le financement est réparti comme suit : transport payé par la Municipalité, entrées payées par l'Amicale Laïque.

Mme RABAT informe les membres présents de la dotation par le Conseil Régional d'un ensemble d'instruments de musique. Monsieur LEFOURG précise son intention de s'occuper personnellement de l'utilisation de ces instruments (orchestre scolaire). Les instruments, de grande qualité et très fragiles, seront conservés dans un coffre fermé à clé.

Aux Ecoles

DEPART A LA RETRAITE A L'ECOLE MIXTE

Madame Léocadie BIREBAUT était depuis treize ans femme de service à l'Ecole mixte de Maulde. Elle vient de partir à la retraite et elle a fait l'objet d'une réception à la Mairie, où étaient présents de nombreux membres du Conseil Municipal, la Directrice des écoles et le personnel, Monsieur BOUCHER président des parents d'élèves, le Chef de Gendarmerie RYL.

Madame LEMON remercia Madame BIREBAUT de son dévouement pour les enfants. C'est elle qui assurait le nettoyage des classes, qui venait allumer les feux l'hiver avant l'ouverture, qui veillait à ce que les enfants travaillent dans les meilleures conditions de confort.

Nous souhaitons à Madame BIREBAUT une longue et paisible retraite.

Amicale des Sapeurs Pompiers

APRES DE NOEL DU 27 DECEMBRE 1987

Les enfants des Sapeurs Pompiers et les Cadets étaient conviés ce 27 décembre à la Caserne JM DELANGEZ pour l'Afrique de Noël qu'organisait l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

L'Adjudant DEMESNANCE accueillit tous les participants et remercia de leur présence la Municipalité, les parents des Cadets, les femmes des Sapeurs toujours là pour épauler leurs maris et les vétérans.

Puis il tira un coup de chapeau aux membres de l'Amicale pour tout ce qu'il ont entrepris en 1987: il cita notamment les 21 sorties officielles (dont 6 accidents de la circulation, 4 feux de cheminée et 1 feu d'habitation). Si l'on y ajoute les services de sécurité lors des fêtes, cela représente une sortie par semaine en moyenne. Il félicita au passage le Sergent Chef LYS et ses compagnons André LEMONS et Olivier DEMESNANCE, qui ont permis par leur courage de maîtriser rapidement le dernier incendie.

Il parla ensuite des Cadets dont la section marche bien. L'année 88 sera cependant difficile pour eux car ils sont inscrits en "Départemental" et l'examen de fin d'année est ardu; il leur faudra suivre de nombreux cours (manoeuvre, secourisme, parcours du jeune sapeur,...).

Puis vint la partie récréative. Notre ami Jean Luc LOUIS anima des jeux avec les enfants et les cadets, avant que n'arrive le Père Noël qui distribua un colis de friandises aux enfants des Sapeurs et aux Cadets.

EXPOSITION

Le Samedi 23 ou le Samedi 30 Janvier aura lieu à la Caserne J.M. Delangez une exposition de vêtements de tous usages: travail, sports, loisirs.

ACPG 39-45 CATM

Le 14 novembre dernier, l'Amicale des Anciens Combattants - Prisonniers de Guerre 1939-1945 et les Combattants d'Algérie Tunisie Maroc a organisé pour ses membres et leurs conjoints un repas au siège de la Société.

Cette réunion a connu un réel succès. Le menu, bien choisi, exécuté et servi de main de maître, a rallié tous les suffrages; et c'est dans la bonne humeur générale que Madame VILAIN a reçu (après tirage au sort) un cadeau surprise et que Monsieur Joseph FVRARD s'est vu remettre la ménagère offerte aux souscripteurs.

Chacun émit le voeu, avant la séparation, d'avoir la possibilité de retrouvailles semblables dans les meilleurs délais.

Le Président

L. TRICART

Gais Pilsers

Ce mercredi 16 décembre, comme chaque année à la même époque, le Comité des Gais Pilsers a procédé à sa traditionnelle distribution de colis. Ceux-ci ont été remis aux Anciens de la Commune âgés de 70 ans dans l'année.

Tous ces colis représentent une valeur de 7000 F, bénéfice réalisé au cours des repas organisés par le Comité des Gais Pilsers à cet effet.

Club Canin

Le Club canin organise chaque année un repas familial, le même samedi de Novembre, Prenez en date!

Les dînes de Noël : à Flines, chez Cornu/ MM ROSART Jean (N° 82 & 86), JESUPRET D. (80) PAVARD (5) chez Lerc, MM DELANNOY A; DELCOURT J.P. FROMENTIN S.

à MAULDE, BEAURY N. (4), WADIN A. (70); CAMOURLIN T. (27), PASSEUR E. (18); WADIN A. (31), THURU D. (46), DECOTTIGNIES J. (49), DECARPENTRIE A. (50), MARTHE D. (55), DEMESNANCE A. (66) OFFRE J. (86)

lors du souper: CABY P; 1 dinde, WADIN M. une pintade, BOURDON A; 1 poulet

le président; CABY Fernand

Comité de la Rue de Chorette

Les derniers flons-flons de la Ducasse de la Rue de Chorette sont maintenant bien éteints et chacun se rappellera encore longtemps de son succès dans tous les domaines, organisation, présentation, animation, ambiance, jeux, repas et surtout la présence de notre ami Phébus qui fut les nôtres pendant ces journées.

Personnellement, depuis 1955, je n'avais jamais vu cela; car à cette époque, au temps de Maurice SOURDEAU, de son frère Gaston, des BEAUMONT, BUCKENS, VINCENT, DEGAUQUE, Jean DUSART et j'en oublie, sans avoir les moyens d'aujourd'hui, la Ducasse durait trois jours et tout se déroulait dans le bal Delval.

Cette année, grâce à l'amabilité de Monsieur Jean DESCAMPS, ces festivités se sont déroulées dans le cadre magnifique du Gîte de la Rue de Chorette, qui demande, je vous l'assure, à être connu plus profondément.

De plus, cette année, avec le concours des vieux routiers présents depuis des années, nous avons reçu l'apport de sept nouveaux membres; je les cite par ordre alphabétique: Norbert BLONDEL, Jean CHANTRAINE, Bernard CHEVAL, Patricia GAHITTE, Jacqueline HAROUX, Jean Baptiste VALENZA et Claude VANDERPOTTE, qui contribuèrent fortement et selon leur pouvoir à la réussite de la Ducasse.

Le 7 novembre, les colis des Anciens furent préparés au Gîte et distribués dans la journée, colis qui firent l'admiration de nos Aînés.

Le 14 novembre, comme de coutume, le premier lot de la Tombola, une magnifique bicyclette demi-course, fut remis à l'heureux vainqueur, qui n'est autre que Serge CHANTRAINE, premier adjoint au Maire de Lecelles. Il va, paraît-il, partager ses loisirs entre la chasse et le cyclisme, parce que en plus il a gagné une magnifique casquette. Pourquoi pas une licence?

Quelques petits détails restent à faire pour terminer l'année et je vous donne rendez-vous en 1988 pour une Ducasse encore plus belle.

Amicalement
Norbert KESTELCOT

Société de chasse "Les Fureteurs"

Voici les résultats des tirages concernant la loterie des moutons faite au cours des mois de mai et juin:

1er gagnant: Monsieur Francis DHAESE rue de la Trinquette à Maulde
2ème gagnant: Monsieur Bernard MARCOTTE de St Amand les Eaux

Une opération "Faisan de Noël" vous sera proposée dans les jours à venir; la Société vous remercie à l'avance.

Voici les résultats des affiches "Faisans de Noël"

Michel GIJAN (Beuvrages), Jean Marie BRIQUET (Hasnon), Alain BLANQUET (St Amand), Serge MIXTE (Mortange), Michel DELAHAYE (Dunkerque), JLuc DELPORT (Laplaigne), Philippe BERNARD (Laplaigne), Jean SIMON, Henri DESCAMPS (Maulde), LEMAITRE (CCB Antoing), Sandrine SOBCEK (St Amand), Michel DELAHAYE (Dunkerque), Gérard CLEROUTE (St Amand), JClaude DERONE (Hasnon), Alain ELQUIDJ (Vieux Condé), Serge MIXTE (Mortange), Eugène PINOY (Mortangne), Gérard Café de l'Arrêt (St Amand).

Nous remercions les participants pour la réussite de l'opération.

Le Président.

D. LEGRAIN

Club A.R.L.M

La première exposition-vente de travaux au Club "Amitiés, Rencontres, Loisirs Mauldois" a remporté un énorme succès.

Le mérite en revient à nos aînés, qui, en un laps de temps aussi court, ont pu faire admirer leurs réalisations d'aiguilles, crochet, menuiserie et pâtisseries diverses.

Remercions la population mauldoise et les dynamiques amis des Clubs environnants, dont la présence a grandement contribué à cette réussite.

Gageons que nos anciens se surpasseront encore l'an prochain.

Par la suite ont suivi un voyage dans l'Avesnois le 19 septembre, un voyage à Ypres le 20 octobre et le banquet du Club chez le Canonier le 11 novembre.

Et pour finir l'année ce fut le goûter de Noël auquel assista la presque totalité des membres du Club dans une salle de l'Ecole communale. Le goûter fut excellent et la joie communicative avec l'animation enthousiaste de Monsieur PLESSY.

Ce goûter, avec la distribution de coquilles et la tombola, clôturait le calendrier 1987.

En ce début d'année, les nouvelles inscriptions sont prises le Mardi
Le prix de la cotisation est de 50 F.

Maisons Fleuries

Le dimanche 19 novembre a eu lieu en Mairie la remise des récompenses aux lauréats du "Concours des Maisons Fleuries". Rappelons que les participants étaient répartis en trois catégories.

Première catégorie : Jardin visible de la rue

- 1 M^e PINGET de la Rue de Chorette
- 2 M^e & Mes BELLEF, BRUNETTAIRE, DOSTAUX tous de la Rue du Mortier

Deuxième catégorie : façade fleurie

- 1 M^e & Mme Guy MUSART de la Rue de Chorette
- 2 M^e & Mme Falayre DE MON de La Grand Rue

Troisième catégorie : cadre verdoyant

- 1 M^e & Mme ERAS de la Rue de Chorette
- 2 M^e & Mes LECHEZ et RABIT de la Rue du Mortier

Le titre de rue la plus fleurie est allé cette année à la Rue du Mortier.

Monsieur le Maire remercie toute la population pour l'effort qu'elle a fourni et souligne en même temps l'effort fait par la commune elle-même; il demande à tous de continuer à fleurir le village les années à venir. Maulde étant le premier village français, il est en effet souhaitable qu'il soit accueillant, fleuri et propre.

Le Gouter des Anciens

Le dimanche 20 décembre les Anciens de la Commune qui avaient pu se déplacer ont été accueillis dans une salle de l'École Communale par le Maire, les Conseillers Municipaux et les Membres du P.A.C.

Après quelques mots de bienvenue aux participants, Monsieur le Maire remercia le P.A.C., les Comités de la Rue de Chorette et des Vais Pilciers pour leurs actions en faveur des Aînés et souhaita à tous de bonnes fêtes et une joyeuse année 1978.

Ensuite se succédèrent histoires, chansons (avec les deux Marie et Monsieur Leclercq, solistes à tour de rôle), tombolas, collation et distribution de colis.

En bref... En bref...

- Monsieur le Maire rappelle que la circulation à bicyclette ou à cyclomoteur est interdite sur la Place et les trottoirs. Tout accident survenant à un contrevenant engagerait la totale responsabilité de celui-ci.
- Pendant les travaux de rénovation de la Salle des fêtes, c'est l'ancien préau de l'école reconverti en salle de sports scolaire qui servira de salle communale. Monsieur le Maire demande à tous les utilisateurs de tout mettre en oeuvre pour que ce local (y compris les toilettes) reste propre et accueillant, pour le plus grand avantage de tous. En accord avec la municipalité, les responsables au sein des différentes associations se montreront particulièrement vigilants.
- Monsieur le Maire rappelle que la distribution des prospectus de tous ordres, et particulièrement les billets mortuaires n'est aucunement réglementée par la Mairie. Pour ces derniers, le choix du distributeur incombe librement à la famille, ou aux entreprises de Pompes Funébres. Cependant, Mme COPPEZ reste toujours à la disposition des familles ou des entreprises des Pompes Funébres désirant lui confier ce travail.
- ECLAIRAGE PUBLIC : Des réclamations ont été faites en Mairie parce que telle ou telle lampe d'éclairage public ne fonctionne plus. Il faut savoir que les frais de déplacement sont élevés et qu'il est nécessaire qu'il y ait au moins 5 lampes "en panne" pour le service de dépannage passe. Il est donc possible qu'une lampe rest en panne un mois.
- La Permanence de l'ASSISTANTE SOCIALE a lieu le 3ème JEDUI DU MOIS DE 9 H 10 H 30.
- Les TICKETS de cantine scolaire sont délivrés le VENDREDI uniquement.

LE COMITE DE REDACTION COMMUNIQUE

Par souci d'économie (papier, tirage à la photocopieuse) certaines informations ne seront plus publiées dans notre "Mauld'Infos".

Ainsi en sera-t-il des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal. Ne seront reprises dans "Mauld'Infos" que les dates de ces réunions, la liste des différents points ayant fait l'objet de l'ordre du jour de ces réunions et les décisions les plus importantes.

De même la rubrique "éphéméride" qui reprenait en détail la liste des réunions extra-municipales auxquelles le Maire et les Adjointes avaient participé ne sera plus publiée. La liste de ces réunions pourra être consultée en Mairie.

ETAT CIVIL DE 1987 :

Naissances : 7 (11 en 1986), Mariages : 5 (11 en 1986)
Décès : 4 (3 en 1986) Transcriptions décès : 4 (7 en 1986)

TOUR DE GARDE 1983

JANVIER

1 Dr. TALEUX
3 Dr. FLAMENT
10 Dr. TRINQUET
17 Dr. BERNARD
24 Dr. DORIRY
31 Dr. FLAMENT

FEVRIER

7 Dr. BERNARD
14 Dr. FLAMENT
21 Dr. DORIRY
28 Dr. TRINQUET

MARS

6 Dr. FLAMENT
13 Dr. BERNARD
20 Dr. DORIRY
27 Dr. TALEUX

AVRIL

3 Dr. TRINQUET
4 Dr. TALEUX
10 Dr. BERNARD
17 Dr. DORIRY
24 Dr. FLAMENT

MAI

1 Dr. TALEUX
8 Dr. TRINQUET
12 Dr. TALEUX
15 Dr. DORIRY
22 Dr. BERNARD
23 Dr. BERNARD
29 Dr. TALEUX

JUIN

5 Dr. DORIRY
12 Dr. BERNARD
19 Dr. TRINQUET
26 Dr. TALEUX

JUILLET

3 Dr. DORIRY
10 Dr. FLAMENT
14 Dr. FLAMENT
17 Dr. TRINQUET
24 Dr. FLAMENT
31 Dr. DORIRY

AOÛT

7 Dr. BERNARD
14 Dr. BERNARD
15 Dr. DORIRY
21 Dr. TRINQUET
28 Dr. TALEUX

SEPTEMBRE

4 Dr. FLAMENT
11 Dr. TRINQUET
18 Dr. BERNARD
25 Dr. TALEUX

OCTOBRE

2 Dr. DORIRY
9 Dr. TRINQUET
16 Dr. BERNARD
23 Dr. TRINQUET
30 Dr. FLAMENT

NOVEMBRE

1 Dr. TALEUX
6 Dr. TRINQUET
11 Dr. FLAMENT
13 Dr. FLAMENT
20 Dr. DORIRY
27 Dr. TALEUX

DECEMBRE

4 Dr. TRINQUET
11 Dr. BERNARD
18 Dr. DORIRY
25 Dr. TALEUX

DR BERNARD 27 26 86 00
Dr DORIRY 27 26 82 46

Dr FLAMENT 27 26 85 59
Dr TALEUX 27 26 91 44
Dr TRINQUET 27 26 91 15